

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

MAIRIE : Tél : 02 98 61 45 72

courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

Adresse : www.mairie-treflez.fr

Bibliothèque : mercredi de 13h30 à 14h30, vendredi de 16h45 à 18h45, dimanche de 10h30 à 12h00

Relais Parents Assistantes Maternelles :

06.30.07.34.72 relais@ccbk.org

Gendarmerie de Plouescat : ouverte du lundi au samedi de 14 h à 18 h.

conciliateur de justice : M. Grondin , 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23 courriel : grondinconciliateurdejustice@gmail.com

permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois , de 8 h 30 à 12 h

PRESSE LOCALE

Correspondant Ouest France Laurent Guignet 02.98.61.80.06/06.76.81.92.22 laurent.guignet@sfr.fr

Correspondant Telegramme Jean-Yves Bihan 02.98.19.41.86 jean-yvesbihan@wanadoo.fr

La fête médiévale de Sainte Ediltrude aura lieu le dimanche 23 juillet au poney ranch , route du Quimpéres à Keremma de 10 h à 18 h : Entrée 2 euros , gratuit - 16 ans.

Au programme :

Démonstration de rapaces en vol

Combats de chevaliers

Spectacle équestre

Campement médiéval avec exposition d'animaux naturalisés .

Au Menu : Cochon grillé (A réserver de préférence). Contact : Gérald Thurillet : 02 98 61 84 17 ou 06 38 03 64 39

CABINET MEDICAL

Le cabinet du Dr Guillou sera fermé du lundi 3 au mercredi 12 avril inclus.

KELEIER TRELEZ NOUVELLES DE TREFLEZ

30 mars 2017

N° 1758

PERMANENCE DES ELUS

François ANDRE, Maire, reçoit sur rendez-vous tous les vendredis de 17 h à 18 h 30. Prendre rendez-vous à la mairie.

Malou FAVRET, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 17 h à 18 h. Prendre rendez-vous à la mairie.

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au samedi.

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

BENNE A VEGETAUX

Du 27/03 au 10/04 au Bourg (parking de la salle omnisports).

LUTTE PREVENTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Au printemps dès que les températures atteignent 14°, surveiller les cabanons de jardin, abris à bois, granges, garages, hangars, tous les bâts existants aérés et parfois peu fréquentés qui sont susceptibles d'intéresser les futures fondatrices pour y construire leur nid primaire



PIEGAGE DES REINES

du 1er avril à mi-mai:

Disposer des pièges garnis de sirop de grenadine, fraise ou cassis + bière

brune

Voir les modèles de pièges sur internet.

Par ailleurs, la commune a disposé un réseau de pièges à proximité des zones de découverte de nids en 2016.

ASP - Respecte du Léon : Familles endeuillées

Les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon proposent un Groupe d'Entraide aux Familles Endeuillées.

Le groupe de parole se soutient en toute discrétion et convivialité en présence d'une psychologue et d'une bénévole.

- La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven** le **lundi 3 avril 2017** de 14 h 15 à 16 h 15

* **Inscription à l'ASP-Respecte du Léon :**

06.04.09.57.99 ou au 02.98.30.70.42

Réglementation et préservation des zones humides

Afin de veiller à la qualité de l'eau sur votre territoire, des actions agricoles et des actions de préservation des milieux naturels sont menées à bien par les techniciens du syndicat mixte de l'Horn. Leur rôle est de vous informer notamment des moyens de gestion des zones humides ainsi que de la réglementation s'appliquant sur ces lieux fragiles. Les zones humides jouent un rôle primordial pour l'épuration de l'eau.

Le code de l'environnement et de la Directive Cadre de l'eau s'applique à tous.

Les travaux concernant une zone humide sont soumis à déclaration ou à autorisation (DDTM29-Art R-214-1).

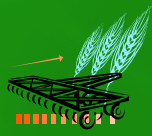
La Directive Nitrate vient compléter la réglementation pour les parcelles agricoles classées en zone humide.

Les remblaiements (y compris dépôts de déchets organiques et inorganiques), nouveau drainage par fossé drainant ou drains enterrés, et creusement des zones humides sont interdits.

Chaque commune du territoire a réalisé un inventaire à prendre en compte lors de travaux ou d'aménagement particulier. Les zonages ont fait l'objet de délibérations. Il est impératif de prendre en compte ces inventaires.

Pour toute question ou si vous souhaitez connaître les inventaires des zones humides, vous pouvez contacter le syndicat mixte de l'HORN, la technicienne zone humide au 02.98.69.51.61

RECUP FERRAILLE ECOLE TREFLEZ



ELECTROMENAGER SAUF ECRAN (TV, ORDINATEUR)

EPAVES AUTOMOBILES

MACHINES AGRICOLES

PIECES MECANQUES (EX. BATTERIE, MOTEUR...)

TOUT OBJET PORTANT DU METAL (sauf pots de peinture)

SAMEDI 29 avril 2017 De 9h à 17h

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, possibilité de venir chez vous.

CONTACT
Blandin Delphine
06.02.34.65.80
Bervas Aurélie
06.64.98.52.81



**SANS CASQUE À VÉLO,
VOTRE ENFANT RISQUE
PLUS QU'UN BOBO.**

Le port du casque devient obligatoire à partir du 22 mars 2017 pour les enfants de moins de 12 ans.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

ACTIONS ADOS EPAL :

Le programme des vacances de Pâques est sorti !

Pour les jeunes de 10/14 ans qui ont déjà leur carte "Actions ados", vous avez accès à **toutes les activités** dans la limite des places disponibles. Pour les autres, vous pouvez toujours vous en procurer une.

Le local sera ouvert, pour un accueil libre de 10h00 à 12h00, le mardi 11, mardi 18 et mercredi 19 Avril à Plounévez-Lochrist (derrière la mairie).

Au programme :

- **Lundi 10 Avril** : Sortie bowling à Brest.
- **Mardi 11 Avril** : Match de "ballon moderne" (mélange de football et de handball).
- Pas d'activités du Mercredi 12 au Samedi 15 Avril (Séjour au Parc Astérix).
- **Mardi 18 Avril** : Soirée salades, crudités, chips/Dvd (sur écran géant).
- **Mercredi 19 Avril** : Tournoi de tennis de table et de badminton.
- **Jeudi 20 Avril** : Fabrication d'un "porte photos pèle-mêle".
- **Vendredi 21 Avril** : Fabrication de "porte clés gri-gri".

Pour les horaires et les lieux des activités, le programme est disponible auprès de Christophe, à la mairie et dans les commerces de la commune.

Inscriptions pour les activités **à partir du SAMEDI 1ER AVRIL 2017 à 8h00** par mail à actions-ados@epal.asso.fr ou au 06 71 97 21 48 (sms ou répondeur).

Renseignements : Christophe au 06 71 97 21 48

SPORT

E.S.T : Dimanche 2 avril:

Les seniors reçoivent AS St Vougay. Match à 15 h 30.
Rendez-vous au terrain à 14 h 30.

AMICALE CYCLISTE GOULVEN TREFLEZ PLOUIDER(ACGTP) Dimanche 2 avril

LD circuit n° 85 (88km), départ 8 h. MD circuit n° 53 (68 Km), départ 9 h. VL circuit n° 16 (50 Km), départ à 8h30.



Bateau-école de la Baie du Kernic PLOUESCAT

Session d'examen de permis mer côtier.

Des cours, théoriques et pratiques, de permis seront dispensés les 10, 11, 12, 13, 14 et 15 avril 2017 le soir de 20h à 22h, au centre nautique de Plouescat, port de Porsguen.

Tél: 02 98 69 82 44 ou 06 08 40 93 00. www.bateau-ecole-plouescat

Université du Temps Libre, conférence jeudi 6 avril: Le voyage d'un sandwich jambon-beurre, un regard sur la digestion des aliments et leur assimilation par l'organisme, par Yves Le Roy, chirurgien ER. Cinéma Even, rue Alsace-Lorraine, Lesneven, 14 heures.

CLUB DES AINES

Journée détente à St Renan le 21 juin 2017.

Ceux qui veulent y aller, veuillez vous rapprocher du club.

S'inscrire rapidement, les places étant limitées. Transport : covoiturage.



Haut-Léon Communauté lance LA PARENTHÈSE

À partir du mardi 28 mars 2017, Haut-Léon Communauté lance « La Parenthèse » sous la forme de deux rendez-vous mensuels les derniers mardis et vendredi du mois, dans les Maisons des Services Intercommunales du territoire.

LA PARENTHÈSE, UN LIEU D'ACCUEIL ET DE RENCONTRE POUR TOUS

Lieu de rencontre ouvert à tous (familles, parents, grands-parents, futurs parents...) et anonyme, La Parenthèse offre un temps d'accueil gratuit, ouvert aux enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un parent restant présent. Il permet la rencontre, favorise les échanges entre le public et les professionnels au sein de locaux aménagés pour les enfants où plaisir, jeux et découverte se conjuguent.

C'est dans ce cadre que les professionnels se rendent disponible et à l'écoute des arrivants, le temps d'une rencontre tout en permettant aux enfants de jouer et d'apprendre à vivre ensemble sous le regard de leur(s) accompagnateur(s) dans un espace contribuant à leur autonomie.

Les familles sont également les bienvenues pour se rencontrer et échanger dans un espace chaleureux et respectueux de l'histoire de chacun afin de partager leurs expériences respectives.

La Parenthèse	
Dernier mardi du mois, de 9h30 à 12h00	Dernier vendredi du mois, de 16h30 à 19h00
Maison des Services Intercommunale 29 rue des Carmes à Saint-Pol-de-Léon	Maison des Services Intercommunale Z.A Kerhall à Cléder

Pour tout renseignement : 06 48 89 82 29.

LOTO



SAMEDI 8 AVRIL / 20h30

ESPACE KERMARIA

LE FOLGOËT

3000€ DE LOTS!!!

Animé par Jeff de Prévert !!



Restauration
sur place
gâteaux/boissons

1 000 € de bons d'achats.
Cookéo, TV, Tablettes,
Barre de Son, Crêpière,
Drône, Plancha, etc....

Organisé par l'APE de l'école Jacques Prévert

PETITES ANNONCES:

A louer centre-ville de Lesneven, appartement refait à neuf de 41 m2 en rez-de-chaussée. Pièce de vie avec meubles de cuisine et cuisinière, cellier, salle d'eau avec wc, 1 chambre. Loyer : 380 €. Tél. : 06.70.85.62.60 ou 06.78.69.45.04

A louer, rue de la gare, Plounevez-Lochrist
- appartement T3, avec au RDC cuisine-séjour, WC indépendant, salle de bain, buanderie, et à l'étage 2 chambres. Petite cour privative. Loyer 450€.
- appartement T2, en RDC, avec salon, cuisine, chambre, WC indépendant, salle de bain. Loyer 350€
Tel 0607145747

Jeune fille avec expérience, âgée de 17 ans 1/2, **cherche enfants à garder** et est capable de réaliser des tâches quotidiennes (ménage et cuisine) possibilité de donner du soutien scolaire. Disponible de fin juin au 15 août. 06 88 04 41 25

Le BAR AR MENEZ 02 98 61 42 83

Horaires : lundi : fermé; mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 14 h et 16 h 30 - 20 h 30; vendredi : 8 h 30 - 14 h et 16 h 30 - 01 h 00; samedi : ouvert en continu de 9 h à 22 h minimum; Dimanche et jours fériés : 10 h 30 - 14 h 30 et 17 h 30 - 22 h 30 minimum.

Le Bar Ar Menez vous propose ses produits d'état tels que : paiement des amendes électroniquement, timbres fiscaux passeport et timbres poste. Nouveau ! Changement de carte grise sous 3 jours, on s'occupe de tout!

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE

Le jeudi 30 mars ouvert de 10h à 13h et de 17h à 20h

Le mercredi 5 avril ouvert de 10h à 13h et de 17h à 20h

Le jeudi 6 avril uniquement de 10h à 13h . Fermé l'après-midi

LE SALON - COIFFURE MIXTE 02 98 79 71 68

Horaires : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h
Vendredi : 9h-18h30 Samedi : 8h30-17h.

DEP'ANN COUTURE - A VOTRE SERVICE 21 la gare à Tréfleze 06 47 87 71 30 ou le 02 98 78 21 84 .

Chers clients, je vous informe qu'Atelier DEP'ANN COUTURE sera fermé à partir du 19/01/2017 pour congé maternité. Réouverture prévue le 09/05/2017 avec des nouveaux horaires.
MERCI POUR VOTRE CONFIANCE ET A BIENTÔT !

VOTRE MARCHÉ , La Gare Tréfleze, Plats du jour pour la semaine (réalisés par Véronique) Du 4 au 9 avril

Mardi -> roti de porc sauce aux pruneaux

Mercredi -> salades froides

Jeudi -> Emincé de poulet au curry et poivrons

Vendredi -> dos de cabillaud aux petits légumes et pizza le soir

Samedi -> coquilles de macédoine et saumon + pizza jambon champignons

Retrait d'argent CMB possible.

VERO PIZZA le vendredi à partir de 18 h jusqu'à 20 h 30. Pensez à réserver durant la semaine. La carte est disponible au magasin.

Le Télégramme est à votre disposition tous les jours.

Téléphone: 02 98 61 45 37.

Vendredi 7 avril 2017 de 19h00 à 21h30

BAPTEMES DE PLONGEE GRATUITS
en partenariat avec le Centre Nautique de Brignogan Plages

Inscriptions & renseignements à l'accueil du Spadium, au 02.98.21.12.83 ou www.spadium.fr

LA PASSION CELTIQUE

AR BASION VRAS

AR URO BAGAN ENSEMBLE CHORAL DU BOUT DU MONDE

Cathédrale de Saint Pol de Léon
Iliz Veur Kastell Paol
Le 8 Avril à 20h30 - Le 9 Avril à 16h00
D'an 8 a viz Ebrel - D'an 9 a viz Ebrel

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS **2017**

Le conseil municipal de TREFLEZ s'est réuni en session ordinaire à la mairie le vendredi 24 mars 2017 à 17 h 00 sous la présidence de François ANDRE, maire.
Absents excusés : Jacky PEDEN et Romain SALOU.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune a renoncé à son droit de préemption à l'occasion des ventes ci-après :

- ➔ Vente d'une maison, au Hameau de Bel Air, par les conjoints ROUDAUT à M. Hervé LETORE.
- ➔ Vente d'un terrain à bâtir, rue de Quibidic, d'une superficie de 1110 m² par M. Jacques ABIVEN, à M. Sébastien PELLETIER et Melle Marine CONORT.
- ➔ Vente d'une maison, à Leur Ar C'halvez, par les conjoints PICHON, à M. et Mme Thierry GAUDEC
- ➔ Vente d'une maison, rue du Château d'Eau, par les conjoints MAHE, à M. Frédéric CALVEZ.
- ➔ Vente d'un terrain à bâtir, à Rumiadou, d'une superficie de 960 m² par M. et Mme Yann OLLIVIER, à M. Thomas PENNEC.
- ➔ Vente d'un terrain à bâtir, à Mesmeillan, d'une superficie de 1011 m² par les conjoints ROUE à M. Franck ANSONNEUR et Melle Pauline SEZNEC.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2016 présentés par Mme GUENNEC, trésorière du Centre des Finances Publiques.

COMPTES ADMINISTRATIF 2016

Budget général : En section de fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 563 680 € 77 et les recettes à 757 943 € 84. Il en résulte un excédent global de 194 263 € 07, affecté à l'investissement pour 172 087 € 28. Le solde est reporté au budget de fonctionnement de 2017 pour 22 175 € 79. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 833 205 € 81 et les recettes à 715 378 € 53. Il en résulte un besoin de financement de 117 824 € 28 financé sur le budget 2017.

Budget du Service des Eaux : En section d'exploitation les dépenses se sont élevées à 118 860 € 79 et les recettes à 177 595 € 62. Il en résulte un excédent global de 58 734 € 83 reporté en totalité sur le budget de fonctionnement de 2017. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 4 647 € 43 et les recettes à 247 831 € 60. L'excédent de 243 184 € 17 est reporté sur le budget d'investissement de 2017.

Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) : La seule section de fonctionnement dégage un excédent de 21 846 € 30.

BUDGETS PRIMITIFS 2017

Budget général

Le budget est voté par treize voix POUR et une ABSTENTION.

★ Il s'équilibre en fonctionnement à 672 937 € 79 €.

★ La section d'investissement quant à elle s'équilibre à 618 320 € 50.

Après remboursement des capitaux d'emprunt, pour 86 000 €, sont inscrites au budget, les opérations suivantes, certaines déjà engagées en 2016 :

→ L'acquisition des terrains, derrière l'école, pour la constitution d'une réserve foncière, en vue de l'aménagement futur d'un lotissement, pour 40 000 €. M. le Maire est autorisé à signer les actes notariés à intervenir prochainement.

→ L'achèvement du programme d'effacement de réseaux basse tension, éclairage public, et téléphone, rue des écoles, pour 54140 €.

→ Le paiement des dernières factures de travaux de rénovation de la salle omnisports pour 75 810 €.

Et les nouvelles opérations suivantes :

→ Un important programme de rénovation de la voirie communale pour 160 000 €. M. le Maire est autorisé par le conseil municipal, à l'unanimité, à signer un marché à bon de commandes pour 4 ans, avec l'entreprise EUROVIA.

→ L'achat de divers matériels (balayeuse, tables et chaises pour la salle omnisports) (rangements et jeux pour le Centre de Loisirs) (un défibrillateur, financé en partie par GROUPAMA) (plaques de numérotation de l'ensemble des maisons de la commune et plaques de rues, quartiers...) pour un montant global de 38 000 €.

→ Des travaux dans un des logements de Ty Avel vor et à la mairie pour 40 000 €.

Ces opérations d'investissement sont financées essentiellement par :

de l'autofinancement à concurrence de 58 000 €.

des subventions d'Etat et du Département, en cours d'encaissement, pour les travaux de la salle omnisports et l'aménagement du terrain multisports, pour 183 781 €.

les fonds de concours de Haut Léon Communauté pour 15 591 €.

le produit de cessions de terrains et bâtiment pour 25 000 € (un terrain au bourg et le bâtiment de l'ancien captage d'eau).

La taxe d'aménagement prélevée sur les autorisations d'urbanisme pour 15 000€

le remboursement de TVA (Fonds de Compensation de la TVA) pour les travaux réalisés en 2016, principalement la salle omnisports et le terrain multisports.

★ En section de fonctionnement, sont votées, à l'unanimité, **les participations aux frais de fonctionnement des écoles du 1^{er} degré** :

Ecole Notre Dame du Sacré Cœur de TREFLEZ : 59 940 € (740 € par élève)

Ecole publique Jacques Prévert de LESNEVEN : 2 773 € 82. S'y ajoute une participation aux TAPS pour les élèves en situation de handicap : 288 €.

Ecole DIWAN : 629 € 39

Ecole Argoat Sacré Cœur de Lesneven : 2 517 € 56

Ecole Notre Dame de la Sagesse de Plouider : 1 500 €

Ecole publique de Plouescat : provision de 2010 €

★ **Vote des taux d'imposition** : Sont reconduits à l'unanimité, sans variation depuis 2015, les taux suivants :

Taxe d'habitation : 11.85 %

Taxe Foncière sur la propriété bâtie : 11.15 %

Taxe Foncière sur la propriété non bâtie : 30.35 %

Les hausses que les contribuables pourront constater sur leurs avis d'imposition, adressés au cours de l'automne, correspondent à l'augmentation des bases par l'Etat (0.4 % pour 2017) les hausses de taux décidées par les autres collectivités territoriales (Département, Région, Haut Léon Communauté). Elles peuvent éventuellement être imputables à l'augmentation de la base d'imposition, liée à des travaux de rénovation ou d'agrandissement de l'habitation.

★ **Les subventions aux associations** sont attribuées, à l'unanimité, de la manière suivante :

Association « ENSEMBLE » Plounevez, Lanhouarneau, Tréfléz	252 €
Amicale Cycliste Goulven, Plouider, Tréfléz	250 €
Comité de Jumelage « Lacroix Barrez »	700 €
Société de chasse de Tréfléz	200 €
Etoile Sportive de Tréfléz	1 000 €
Mémoria Médiéval Heram Tréfléz	1 500
La Tréfleziennne (pétanque) partenaire de la Ronde Finistérienne (course cycliste)	1 250 €
Dynamite Sport de Tréfléz (zumba)	300 €
La Nuit des Etoiles (Tréfléz)	400 €
Association Ar Pintig (écoles dont Tréfléz)	350 €
Basket BBCK (Plounevez Lochrist, Lanhouarneau)	150 €
Club de Gymnastique de Kernilis	60 €
Club de Voile de Plouescat	60 €
Basket de Plouider	80 €
Plouider Sport Nature (trail)	200 €
Alliance Judo (Plounevez Lochrist)	200 €
Maison Familiale d'Elliant	20 €
IREO de Lesnven	20 €
Croix Rouge	100 €
Secours Catholique	250 €
« Menestrel des Temps Modernes » (spectacle musical de passage à Tréfléz en juillet prochain)	210 €

➔ **Budget Service des eaux** : Le budget 2017, voté à l'unanimité, s'équilibre en section d'exploitation à 180 281 € 74 et en investissement à 311 690 € 91. Ce budget prévoit notamment le financement d'une étude patrimoniale du réseau d'eau. A l'issue de cette étude, un programme pluriannuel de rénovation du réseau d'eau potable sera établi.

➔ **Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)** : Le budget 2017, voté à l'unanimité, s'équilibre en section d'exploitation à 40 471 € 30.

ENFANCE-JEUNESSE

Garderie périscolaire/Accueil de Loisirs

Règlement intérieur du Service : A l'unanimité, le conseil municipal décide d'apporter une modification au règlement intérieur du service. A compter du 1^{er} avril 2017, « toute inscription, en garderie périscolaire ou accueil de loisirs, est due, si elle n'est pas annulée au minimum 48 heures à l'avance ».

Modification des tarifs : Afin de prendre en compte l'observation de la CAF concernant le tarif « ½ journée avec repas », et la situation particulière des enfants suivant un régime alimentaire particulier, pour raison médicale, par treize voix POUR et une ABSTENTION, le conseil municipal fixe de la manière suivante les tarifs du Service à compter du 1^{er} avril 2017 :

QF	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3 651	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Journée	5 €	7 €	9 €	11 €	13 €	14 €
Journée	4 €	5 € 50	7 € 50	8 € 50	9 € 50	11 € 50
½ Journée	3 € 50	4 € 50	6 € 50	7 € 50	8 € 50	10 € 50
½ Journée	2 € 50	3 €	4 €	4 € 50	5 €	6 €

Le tarif « journée sans repas » ne sera appliqué que sur présentation d'un certificat médical.

Aménagement et acquisition de jeux : Les dépenses d'équipement prévues au budget peuvent être subventionnées par la CAF à raison de 40 %. Le conseil municipal autorise le Maire à solliciter cette participation.

Demande de participation Accueil de Loisirs « Familles de la Baie »

Selon le principe de réciprocité, Les communes de Plouider et Goulven s'étant engagées à participer financièrement à l'ALSH de TREFLEZ sur la base de 5 € pour les enfants inscrits, originaires de leur commune respective, le conseil municipal décide, à l'unanimité de verser une participation financière à l'accueil de loisirs Familles de la Baie sur la base du même montant.

Actions Ados

M. le Maire est autorisé, à l'unanimité, à signer une convention avec les communes de Plounevez-Lochrist, Lanhouarneau et l'Association EPAL aux termes de laquelle la commune de TREFLEZ participera financièrement à concurrence de 10 % du montant des charges, soit pour l'année 2017 un montant de 1 667 €. Les 2 autres communes participeront chacune à concurrence de 45 % des charges.

AFFAIRES DIVERSES

→ M. le Maire est autorisé à signer une nouvelle convention avec le Syndicat de l'Horn pour le financement des actions de bassins versants de l'Horn au Frouit. Il s'agit notamment de restauration et d'entretien des cours d'eau.

→ Antoine LHERITIER ayant souhaité ne plus représenter la commune au Syndicat d'eau de Bas Léon, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Jean Paul CORRE à sa place. Thierry GAUDEC continuera à suivre les actions du SAGE du Bas léon pour la commune.